

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

DIPLOME D'ÉTAT

DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité Perfectionnement sportif

Mention Canyonisme

est attribué en application de l'arrêté de mention du 26/05/2010

à Monsieur Charlie AHACHE (Numéro NJS : NJS00176604M)

né(e) le 03/04/1988 à SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)

N° du diplôme DEARRA170006

Signature du titulaire



A Lyon, le 16 janvier 2017

Pour le directeur régional et départemental et par délégation,
L'inspectrice de la Jeunesse et des Sports,
Chef du service Métiers du Sport et de l'Animation,

Marie DELNATTE

RNCP niveau III – EQF niveau 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

0020459

IMPRIMERIE NATIONALE